

**CECI N'EST PAS UNE VERSION OFFICIELLE.
POUR OBTENIR UNE VERSION OFFICIELLE,
VEUILLEZ VOUS ADRESSER AU SERVICE DU GREFFE DE LA VILLE.**

Séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Eustache tenue le **9 janvier 2012 à 19 h 30** à la salle du Conseil, à la mairie de Saint-Eustache. Sont présents les conseillers(ères): Denis Paré, André Biard, Patrice Paquette, Daniel Goyer, Marc Lamarre, Germain Lalonde, Pauline Harrison, Raymond Tessier, Nicole Carignan Lefebvre et Sylvie Cloutier formant quorum sous la présidence du maire Pierre Charron.

1) Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2012-01-005

Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Patrice Paquette, appuyé par Germain Lalonde, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 9 janvier 2012, tel que présenté.

2) Adoption de procès-verbaux

Résolution 2012-01-006

Adoption de procès-verbaux

Sur proposition de Germain Lalonde, appuyé par Nicole Carignan Lefebvre, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu d'adopter les procès-verbaux des séances extraordinaire, extraordinaire budgétaire et ordinaire tenues le 12 décembre 2011.

3) Législation

Résolution 2012-01-007

3A i) Adoption d'un projet de règlement

Règlement 1616-015 intitulé « Règlement modifiant le règlement de construction et de sécurité incendie numéro 1616 »

Sur proposition de Patrice Paquette, appuyé par Nicole Carignan Lefebvre, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu d'adopter le projet de règlement numéro 1616-015 intitulé « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 1616 DE CONSTRUCTION ET DE SÉCURITÉ INCENDIE » et de fixer la séance de consultation au 13 février 2012, à 19 heures.

AVIS DE MOTION

Monsieur le maire Pierre Charron donne avis de motion, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, un règlement sera présenté à l'effet d'établir des normes applicables aux constructions en gros bois d'œuvre pour certains groupes de bâtiments.

Résolution 2012-01-008

3B i) Adoption d'un premier projet de règlement

Règlement 1675-108 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 1675 »

Sur proposition de Sylvie Cloutier, appuyée par Nicole Carignan Lefebvre, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu d'adopter le premier projet de règlement numéro 1675-108 intitulé « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE » et de fixer la séance de consultation au 13 février 2012, à 19 heures.

AVIS DE MOTION

Monsieur le maire Pierre Charron donne avis de motion, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, un règlement sera présenté à l'effet d'agrandir la zone 4-H-24 au détriment de la zone 4-C-27 afin de permettre la construction en projets intégrés de bâtiments résidentiels de classe H-07 : multifamiliale (+ de 12 logements) en structure isolée et d'un maximum de 4 étages et établir également les normes qui y sont applicables.

Résolution 2012-01-009

3B ii) Adoption d'un premier projet de règlement

Règlement 1675-109 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 1675 »

Sur proposition de Patrice Paquette, appuyé par Nicole Carignan Lefebvre, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu d'adopter le premier projet de règlement numéro 1675-109 intitulé « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE » et de fixer la séance de consultation au 13 février 2012, à 19 heures.

AVIS DE MOTION

Monsieur le maire Pierre Charron donne avis de motion, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, un règlement sera présenté à l'effet de modifier le nombre de cases de stationnement requis pour les maisons pour personnes retraitées, les maisons de chambre et les hôtels à caractère familial.

Résolution 2012-01-010

3B iii) Adoption d'un premier projet de règlement

Règlement 1675-110 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 1675 »

Sur proposition de Denis Paré, appuyé par Patrice Paquette, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu d'adopter le premier projet de règlement numéro 1675-110 intitulé « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE » et de fixer la séance de consultation au 13 février 2012, à 19 heures.

AVIS DE MOTION

Monsieur le maire Pierre Charron donne avis de motion, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, un règlement sera présenté à l'effet d'agrandir la zone 1-C-60 au détriment d'une partie de la zone I-H-59 afin de permettre dans la zone I-C-60 l'usage « H-03 : Trifamiliale » et établir les normes qui y sont applicables.

Résolution 2012-01-011

3C i) Adoption d'un règlement

Règlement 1675-107 intitulé « Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 1675 »

Les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie du règlement dans les délais impartis. Ils déclarent l'avoir lu et, par conséquent, renoncent à sa lecture.

Le maire mentionne l'objet du règlement et sa portée.

Sur proposition de Daniel Goyer, appuyé par Patrice Paquette, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu d'adopter le règlement numéro 1675-107 intitulé « RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 1675 » dont copie certifiée est insérée au Livre officiel des règlements de la Ville de Saint-Eustache.

Résolution 2012-01-012

3C ii) Adoption d'un règlement

Règlement 1804 intitulé « Règlement décrétant des dépenses en immobilisation permettant des travaux d'ouvrage d'art et la réfection du réseau routier et de diverses infrastructures municipales et un emprunt de 6 478 000 \$ »

Les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie du règlement dans les délais impartis. Ils déclarent l'avoir lu et, par conséquent, renoncent à sa lecture.

Le maire mentionne l'objet du règlement, son coût, sa portée et son mode de financement.

Sur proposition de Germain Lalonde, appuyée par Daniel Goyer, il est à la majorité des voix exprimées résolu d'adopter le règlement numéro 1804 intitulé « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION PERMETTANT DES TRAVAUX D'OUVRAGE D'ART ET LA RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER ET DE DIVERSES INFRASTRUCTURES MUNICIPALES ET UN EMPRUNT DE 6 478 000 \$ » dont copie certifiée est insérée au Livre officiel des règlements de la Ville de Saint-Eustache.

VOTENT POUR LA PROPOSITION:

Denis Paré
Patrice Paquette
Daniel Goyer
Marc Lamarre
Germain Lalonde
Pauline Harrison
Raymond Tessier
Nicole Carignan Lefebvre
Sylvie Cloutier

VOTE CONTRE LA PROPOSITION:

André Biard

Cette résolution est donc adoptée sur division.

Résolution 2012-01-013

3C ii) Adoption d'un règlement

Règlement 1805 intitulé « Règlement décrétant des dépenses en immobilisation permettant l'acquisition de mobilier, d'équipement, de véhicules et de matériel informatique et un emprunt de 1 948 000 \$ »

Les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie du règlement dans les délais impartis. Ils déclarent l'avoir lu et, par conséquent, renoncent à sa lecture.

Le maire mentionne l'objet du règlement, son coût, sa portée et son mode de financement.

Sur proposition de Germain Lalonde, appuyé par Nicole Carignan Lefebvre, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu d'adopter le règlement numéro 1805 intitulé « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION PERMETTANT L'ACQUISITION DE MOBILIER, D'ÉQUIPEMENT, DE VÉHICULES ET DE MATÉRIEL INFORMATIQUE ET UN EMPRUNT DE 1 948 000 \$ » dont copie certifiée est insérée au Livre officiel des règlements de la Ville de Saint-Eustache.

SUJET:

3D i) Règlement 1770-004 intitulé « Règlement modifiant le règlement numéro 1770 décrétant un programme de revitalisation des bâtiments non-résidentiels sur la route 344 et sur une partie de la 25^e avenue »

AVIS DE MOTION

Monsieur le maire Pierre Charron donne avis de motion, qu'à la prochaine séance ou à une séance subséquente, un règlement sera présenté à l'effet de modifier le règlement 1770 et plus particulièrement, de modifier le coût de réalisation des travaux admissibles à 20 000 \$ par immeuble et d'établir le 31 décembre 2013 comme date limite pour l'émission du permis de construction pour les travaux concernés.

4) Période de questions

- A) Un citoyen fait état de son insatisfaction en regard des travaux de réparation sur la rue Féré.
- B) Un citoyen suggère que la réduction de taxes de 2% soit réitérée pour les citoyens payant leur compte de taxes dans les 30 jours.
- C) Un citoyen demande des précisions en regard du projet de modification prévu au règlement 1616-015.
- D) Un citoyen fait état de dérangements occasionnés par du remplissage un terrain situé sur le chemin du Chicot.
- E) Un citoyen demande certaines précisions en regard du règlement 1804.
- F) Ce même citoyen fait état qu'à son avis il y a peu de respect de la signalisation sur certaines rues. Il suggère que les mécanismes pour les traverses de piétons, à certains endroits, soient vérifiés.

5) Dossiers du maire

- A) Monsieur le maire, au nom des membres du Conseil, offre aux citoyennes et citoyens de la Ville, ses meilleurs vœux de santé, de paix et de bonheur à l'occasion du nouvel an.

6) Affaires nouvelles des conseillers

A) CONSEILLER DU QUARTIER DU VIEUX SAINT-EUSTACHE

Sujet :

6A i) Situation hivernale des trottoirs

Monsieur le conseiller Denis Paré fait état que certains trottoirs plus étroits situés dans le vieux Saint-Eustache ne seraient pas déneigés convenablement.

Sujet :

6A ii) Remerciements aux employés des travaux publics pour les services offerts pendant la période des fêtes

Monsieur le conseiller Denis Paré remercie les employés des travaux publics pour la qualité et la célérité avec laquelle ils sont intervenus lors d'une fuite d'eau pendant la période des fêtes.

B) CONSEILLER DU QUARTIER DES ÎLES

Sujet :

6B i) Demande de consultation – Bordures de rue

À la suggestion de Monsieur le conseiller Raymond Tessier, il est demandé que soit tenue une consultation relativement à l'installation de bordures sur la 45^e avenue et une partie de la 49^e avenue.

7) Affaires courantes

Résolution 2012-01-014

7A i) Transaction dans le Parc industriel Béton Deux-Montagnes

Sur proposition de Denis Paré, appuyé par Patrice Paquette, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu de consentir à Béton Deux-Montagnes, un délai additionnel expirant le 14 novembre 2012, afin de satisfaire à une obligation de construction d'un immeuble sur le lot 1 604 301 et ce, moyennant une compensation de 2 160,15 \$;

D'autoriser le maire et le greffier ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

Sujet

7A ii) Transaction dans le Parc industriel Transport Car-Fre Ltée

L'étude de ce sujet est reportée à une séance subséquente.

Résolution 2012-01-015

7A iii) Transaction dans le Parc industriel Adesa Montréal inc.

Sur proposition de Patrice Paquette, appuyé par Nicole Carignan Lefebvre, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu de consentir à Adesa Montréal inc., un délai additionnel expirant le 2 décembre 2012, afin de satisfaire à une obligation de construction d'un immeuble sur le lot 3 396 431 et ce, moyennant une compensation de 273 768,41 \$;

D'autoriser le maire et le greffier ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

Sujet

7A iv) Transaction dans le Parc industriel SIM Bâtiments d'acier & Séchoirs à Bois inc. et Condos Industriels Saint-Eustache

L'étude de ce sujet est reportée à une séance subséquente.

Résolution 2012-01-016

7B i) Acceptation de soumissions Fourniture et production de fleurs annuelles et de paniers de fleurs

Sur proposition de Daniel Goyer, appuyé par Germain Lalonde, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu d'accepter la soumission présentée par Serres Vaillancourt relativement à la fourniture et production de fleurs annuelles, au montant de 16 562,55 \$, taxes en sus, pour l'année 2012 et selon les autres termes et conditions apparaissant au document de soumission portant le numéro 11-T-12-41 dont copie est déposée au dossier du Conseil.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02-690-00-629;

D'autoriser le maire et le greffier ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

Résolution 2012-01-017

7B ii) Acceptation de soumissions

Service d'entretien ménager (conciergerie) maison du citoyen pour l'année 2012-2013 (2014-2015-2016)

Sur proposition de Patrice Paquette, appuyé par Marc Lamarre, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu d'accepter la soumission présentée par Armex inc. relativement au service d'entretien ménager (conciergerie) à la maison du citoyen pour la période du 13 février 2012 au 12 février 2013, au montant unitaire mensuel de 2 354,13 \$, taxes en sus, et selon les autres termes et conditions apparaissant au document de soumission portant le numéro 11-V-11-39 dont copie est déposée au dossier du Conseil.

De retourner aux soumissionnaires non retenus leur chèque de dépôt;

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02-190-04-535;

D'autoriser le maire et le greffier ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

Résolution 2012-01-018

7B iii) Acceptation de soumissions

Services professionnels de vérification externe pour les exercices financiers 2011-2012

Sur proposition de Germain Lalonde, appuyé par Sylvie Cloutier, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu d'accepter la soumission présentée par Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., relativement à la fourniture de services professionnels de vérification externe pour les exercices financiers 2011-2012, au montant de 81 250 \$, taxes en sus et selon les autres termes et conditions apparaissant au document de soumission portant le numéro 2011-F-12.40 dont copie est déposée au dossier du Conseil;

De déposer au fonds général le chèque représentant le montant du dépôt de soumission et de retourner aux soumissionnaires non retenus leur chèque de dépôt;

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02-130-00-413;

D'autoriser le maire et le greffier ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

Sujet:

7C i) Demande d'un permis d'alcool

Restaurant Casa du Gourmet – 71 rue Saint-Eustache

La demande formulée auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec par le Restaurant Casa du Gourmet est déposée au dossier du Conseil.

Résolution 2012-01-019

7D i) Souscription d'un emprunt temporaire

Règlement 1802 décrétant des dépenses en immobilisation pour la réfection, l'agrandissement et la construction d'immeubles et d'infrastructures municipales et un emprunt de 398 000 \$

Sur proposition de Germain Lalonde, appuyé par Marc Lamarre, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu d'autoriser la souscription auprès de la Caisse Desjardins Saint-Eustache/Deux-Montagnes, d'un emprunt temporaire n'excédant pas 398 000 \$, dans le cadre du règlement 1802;

D'autoriser le maire et le greffier ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

Résolution 2012-01-020

7E) Centre local de développement de la MRC de Deux-Montagnes - Désignation d'un membre

Sur proposition de Germain Lalonde, appuyé par Sylvie Cloutier, il est unanimement résolu de désigner Monsieur le maire Pierre Charron au Conseil d'administration du Centre local de développement de la MRC de Deux-Montagnes, en remplacement de Monsieur Patrice Paquette.

Monsieur le maire remercie Monsieur Paquette, au nom des membres du Conseil, pour le travail qu'il a accompli.

8) Personnel

Résolution 2012-01-021

8 i) Personnel

Embauche de professeurs – Service des arts et de la culture – statut contractuel

Sur proposition de Raymond Tessier, appuyé par Marc Lamarre, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu d'embaucher Martin Perron et Guylaine Bourgeault, aux postes de professeurs au Service des arts et de la culture et ce, pour la durée et aux conditions mentionnées au document dont copie est déposée au dossier du Conseil;

D'autoriser la directrice du Service des ressources humaines à signer, pour et au nom de la Ville, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

Résolution 2012-01-022

8 ii) Personnel

Embauche d'un sauveteur - Service du sport et du plein air

Sur proposition de Marc Lamarre, appuyé par Nicole Carignan Lefebvre, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu d'embaucher Marjolaine Balthazar, au poste de sauveteur au Service du sport et du plein air, et ce, pour la durée et aux conditions mentionnées au document dont copie est déposée au dossier du Conseil;

D'autoriser la directrice du Service des ressources humaines à signer, pour et au nom de la Ville, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

Résolution 2012-01-023

8 iii) Personnel

Embauche d'un technicien informatique et bureautique

Sur proposition de Sylvie Cloutier, appuyée par Patrice Paquette, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu d'embaucher Éric Lajeunesse au poste de technicien informatique et bureautique, et ce, pour la durée et aux conditions mentionnées au document dont copie est déposée au dossier du Conseil;

D'autoriser la directrice du Service des ressources humaines à signer, pour et au nom de la Ville, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

Résolution 2012-01-024

8 iv) Personnel

Embauche d'un contremaître – Service des travaux publics

Sur proposition de Germain Lalonde, appuyé par Sylvie Cloutier, il est à la majorité des voix exprimées résolu d'embaucher Guy Naud au poste de contremaître au Service des travaux publics, et ce, pour la durée et aux conditions mentionnées au document dont copie est déposée au dossier du Conseil;

D'autoriser le maire à signer, pour et au nom de la Ville, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

Résolution 2012-01-025

8 v) Personnel

Embauche d'une secrétaire – Service des travaux publics

Sur proposition de Germain Lalonde, appuyé par Nicole Carignan Lefebvre, il est à la majorité des voix exprimées résolu d'embaucher Nathalie Lessard au poste de secrétaire au Service des travaux publics, et ce, pour la durée et aux conditions mentionnées au document dont copie est déposée au dossier du Conseil;

D'autoriser le maire à signer, pour et au nom de la Ville, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

9) Rapport des comités du Conseil

Résolution 2012-01-026

9 i) Rapport des commissions et comités du Conseil

Commission de l'administration publique des finances et des ressources humaines

Sur proposition de Germain Lalonde, appuyé par Nicole Carignan Lefebvre, il est à la majorité des voix exprimées résolu d'approuver les recommandations portant les numéros CAPFRH-2011-12-108 à CAPFRH-2011-12-114 contenues au procès-verbal de l'assemblée tenue le 21 décembre 2011, telles que présentées.

Résolution 2012-01-027

9 ii) Rapport des commissions et comités du Conseil

Commission des loisirs, de la culture et du communautaire

Sur proposition de Raymond Tessier, appuyé par Marc Lamarre, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu d'approuver les recommandations portant les numéros CLCC-11-12-182 à CLCC-11-12-189 contenues au procès-verbal de l'assemblée tenue le 19 décembre 2011, telles que présentées.

Résolution 2012-01-028

9 iii) Rapport des commissions et comités du Conseil

Comité consultatif d'urbanisme

Sur proposition de Patrice Paquette, appuyé par Nicole Carignan Lefebvre, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu d'approuver les recommandations portant les numéros C-C-U-2011-12-219 à C-C-U-2011-12-238 contenues au procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 8 décembre 2011, telles que présentées.

Sujet:

9 iv) Rapport des commissions et comités du Conseil

Comité des communications et des technologies de l'information

Le procès-verbal de l'assemblée tenue le 21 décembre 2011 est déposé au dossier du Conseil.

Résolution 2012-01-029

9 v) Rapport des commissions et comités du Conseil

Comité de la sécurité publique

Sur proposition de Patrice Paquette, appuyé par Nicole Carignan Lefebvre, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu d'approuver les recommandations portant les numéros CSP-2011-12-076 et CSP-2011-12-077 contenues au procès-verbal de l'assemblée tenue le 20 décembre 2012, telles que présentées.

Résolution 2012-01-030

9 vi) Rapport des commissions et comités du Conseil **Comité de la circulation et du transport**

Sur proposition de Germain Lalonde, appuyé par Sylvie Cloutier, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu d'approuver les recommandations portant les numéros CTC-2011-70 et CCT-2011-87 contenues au procès-verbal de l'assemblée tenue le 13 décembre 2011, telles que présentées.

Résolution 2012-01-031

9 vii) Rapport des commissions et comités du Conseil **Comité de gestion de la revitalisation de la route 344**

Sur proposition de Raymond Tessier, appuyé par Pauline Harrison, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu d'approuver les recommandations portant les numéros CR-2011-12-05 et CCT-2011-12-06 contenues au procès-verbal de l'assemblée tenue le 6 décembre 2011, telles que présentées.

Résolution 2012-01-032

9 viii) Rapport des commissions et comités du Conseil **Comité des biens, des sites patrimoniaux et de la toponymie**

Sur proposition de Daniel Goyer, appuyée par Denis Paré, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu d'approuver la recommandation portant le numéro CBSPT-11-12-13 contenue au procès-verbal de l'assemblée tenue le 7 décembre 2011, telles que présentées.

Sujet:

9 ix) Rapport des commissions et comités du Conseil **Comité de construction de la bibliothèque**

Le procès-verbal de l'assemblée tenue le 13 décembre 2011 est déposé au dossier du Conseil.

10) Rapport des directeurs des modules

A) DIRECTEUR DU MODULE ADMINISTRATIF ET COMMUNAUTAIRE

Résolution 2012-01-033

10A i) Carrefour Péri-naissance - Conclusion d'une entente

Sur proposition de Nicole Carignan Lefebvre, appuyée par Sylvie Cloutier, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu de conclure une entente avec le Carrefour Péri-naissance relativement à la tenue d'activités pour enfants qui se tiendront à la bibliothèque municipale, le tout substantiellement selon les termes et conditions apparaissant au document dont copie est déposée au dossier du Conseil;

D'autoriser le maire et le greffier ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

Résolution 2012-01-034

10A ii) Services professionnels pour la négociation de la convention collective des pompiers – critères de pondération

Sur proposition de Germain Lalonde, appuyé par Pauline Harrison, il est à la majorité des voix exprimées résolu d'approuver les critères de pondération à être utilisés lors de l'évaluation des offres de services professionnels pour la négociation de la convention collective des pompiers, les critères sont plus amplement décrits au document dont copie est déposée au dossier du Conseil.

Résolution 2012-01-035

10A iii) FestivalOpéra de Saint-Eustache – Conclusion d’une entente

Sur proposition de Raymond Tessier, appuyée par Denis Paré, il est à l’unanimité des voix exprimées résolu de conclure une entente avec FestivalOpéra de Saint-Eustache visant à offrir des spectacles en chants lyriques, le tout substantiellement selon les termes et conditions apparaissant au document dont copie est déposée au dossier du Conseil;

D’autoriser le maire et le greffier ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

Résolution 2012-01-036

10A iv) Association régionale de loisirs pour personnes handicapées des Laurentides (activité piscine) – renouvellement du protocole d’entente

Sur proposition de Nicole Carignan Lefebvre, appuyée par Germain Lalonde, il est à l’unanimité des voix exprimées résolu de conclure une entente avec l’Association régionale de loisirs pour personnes handicapées des Laurentides, une convention relative à l’utilisation de certains équipements municipaux, le tout substantiellement selon les termes et conditions apparaissant au document dont copie est déposée au dossier du Conseil;

D’autoriser le maire et le greffier ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

B) DIRECTEUR DU MODULE TECHNIQUE

Résolution 2012-01-037

10B i) Programme d’infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) – bretelle d’accès à l’autoroute 40

Sur proposition de Nicole Carignan Lefebvre, appuyée par Daniel Goyer, il est à la majorité des voix exprimées résolu d’autoriser la Ville à soumettre aux instances concernées une demande d’assistance financière dans le cadre du programme PIQM, sous-volet 2.1, pour le projet de construction d’une bretelle d’accès à l’autoroute 640 via la rue St-Eustache et d’ouvrages connexes;

De confirmer aux instances l’engagement de la Ville à payer sa part des coûts admissibles et les coûts d’exploitation continus;

D’autoriser le directrice ou le directeur adjoint du Service du génie à signer, pour et au nom de la Ville, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

Résolution 2012-01-038

10B ii) Nettoyage de puisards – exercice d’une option de renouvellement

Sur proposition de Daniel Goyer, appuyé par Sylvie Cloutier, il est à l’unanimité des voix exprimées résolu d’exercer la dernière des quatre (4) options de renouvellement consenties à la Ville dans le cadre de la soumission relative au nettoyage de puisards, contrat intervenu avec Chalifoux Sani-Laurentides inc.;

De renouveler en conséquence, ledit contrat pour l’année 2012 et ce, selon les autres termes et conditions contenus au document de soumission portant le numéro 08-T-03-07;

D’autoriser le maire et le greffier ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

C) DIRECTEUR GÉNÉRAL

Résolution 2012-01-039

10C i) Mesures d'urgence – Conseil Intermunicipal de Transport Laurentides (CITL) – conclusion d'une entente

Sur proposition de Germain Lalonde, appuyé par Daniel Goyer, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu de conclure une entente avec le Conseil Intermunicipal de Transport Laurentides pour assurer les secours aux citoyens et citoyennes dans le cas d'un sinistre, le tout substantiellement selon les termes et conditions apparaissant au document dont copie est déposée au dossier du Conseil;

D'autoriser le maire et le greffier ou la greffière adjointe à signer, pour et au nom de la Ville, tout document utile et nécessaire afin de donner plein effet à la présente.

11) Rapports et comptes du mois

Sujet:

11A Rapport de construction pour le mois de décembre 2011

Le rapport de construction pour le mois de décembre 2011 est déposé au dossier du Conseil.

Résolution 2012-01-040

11B Comptes payés et à payer pour le mois de décembre 2011

Sur proposition de Germain Lalonde, appuyé par Nicole Carignan Lefebvre, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu de ratifier le montant des comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes à payer pour le mois de décembre 2011, lesquels totalisent 3 458 956,58 \$ et sont plus amplement détaillés à un document préparé par le Service des finances de la Ville et dont copie est déposée au dossier du Conseil.

Résolution 2012-01-041

12) Levée de l'assemblée

Sur proposition de Germain Lalonde, appuyé par Marc Lamarre, il est à l'unanimité des voix exprimées résolu de lever l'assemblée.

Et la séance est levée

Pierre Charron, maire

Mark Tourangeau, greffier